

Madame, Monsieur,

La Ville de Saint-Raymond vous souhaite la bienvenue et est heureuse d'offrir aux propriétaires de résidences et chalets nouvellement construits, des crédits ou cadeaux totalisant la somme de **500 \$**. Un premier 300 \$ servira de crédit loisir pour les activités inscrites à l'intérieur des programmations régulières du Service des loisirs. L'autre 200 \$ servira pour un certificat-cadeau au centre de ski ou pour la plantation d'arbres sur le terrain de votre nouvelle résidence.

- 1. Par défaut, l'agente administrative du Service des loisirs appliquera automatiquement un crédit de **300 \$** à votre dossier de loisirs. Nous verrons également à préparer un certificat-cadeau de 200 \$ de la station Ski Saint-Raymond. Vous pourrez récupérer ce certificat lors de votre première visite au centre de ski.
- 2. Si votre souhait est de transférer la totalité du crédit de 300 \$ à une tierce personne, vous devez communiquer, par courriel, d'ici la prochaine semaine, avec madame Josianne Cantin à l'adresse <u>josianne.cantin@villesaintraymond.com</u>. Le même principe s'applique si, en remplacement du certificat du centre de ski, vous choisissez d'obtenir un certificat-cadeau pour une plantation d'arbres.

Si vous désirez des informations supplémentaires, veuillez communiquer avec le Service des loisirs et de la culture au 418-337-2202, poste 3.

Certificat-cadeau de 200 \$ de la station Ski Saint-Raymond ou d'une entreprise locale pour l'achat d'arbres à planter sur le terrain de votre nouvelle résidence



Ski Saint-Raymond est la destination par excellence pour l'apprentissage des sports de glisse dans un contexte sécuritaire, accueillant et abordable.

- Mont de 110 mètres de dénivellation
- 8 pistes dont 4 sont éclairées pour le ski de soirée
- 1 pente-école avec remontée de type tapis roulant
- 2 remontées mécaniques (télésiège et T-bar)
- 1 parc à neige
- 4 allées de glissades sur chambre à air avec remontée mécanique
- Une école de ski
- Une équipe de patrouilleurs
- Une boutique de location



Dans son plan d'action de la politique environnementale, la Ville de Saint-Raymond encourage la plantation d'arbres afin, entre autres, de sensibiliser les citoyens à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

• Votre certificat-cadeau proviendra d'une entreprise locale.

Merci d'embellir votre cour et de contribuer à notre environnement collectif.